

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL EN DATE DU 09 Février 2016

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX, COQUARD, GROSMOLLARD, BIEF, BLAIN, CHABANNE, CHARBONNIER, CHEVALIER, DUPUY, GUERPILLON, GIRAUD, JOUBERT, VINCENT, SOULARD.

EXCUSÉ : Mr TRIBOULIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme CHABANNE

.....

- **Compte- rendu de réunion du conseil municipal du 12 Janvier 2016** : Précision apportée concernant la croix de la grande allée : elle sera remise en état par Mr Vernay, Mr et Mme Chabanne.

Il est mentionné l'oubli de la présence de M. Anthony Charbonnier dans les comptes-rendus de conseil du 8 septembre et du 6 octobre 2015.

- **Demande d'ajout à l'ordre du jour** : L'ajout du point suivant « révision de l'attribution de compensation » est approuvé à l'unanimité.

- **Présentation du diagnostic énergétique par M.Nivan, technicien du Parc Eco-Habitat** : Chacune des différentes sources d'énergie (fuel, bois, propane, électricité, eau) utilisées pour l'ensemble des bâtiments de la commune et des véhicules a été analysée et présentée.

Un point est fait sur l'éclairage public et l'opportunité d'extinction. Plusieurs tableaux ont été présentés, montrant la répartition des consommations, des dépenses, des énergies, et la comparaison avec des villages équivalents en nombre d'habitants. Des idées sont proposées par le technicien qui reste à disposition de la commune pour apporter des solutions afin de réduire certains postes de consommation.

- **Remplacement de l'agent d'entretien communal** : Mme le Maire annonce le départ en retraite de l'agent d'entretien qui pourrait être remplacée par une autre employée communale. Celle-ci souhaite réaliser 1 mois d'essai avant de prendre sa décision.

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de supprimer le poste d'agent d'entretien vacant en raison du départ en retraite et de présenter au Comité technique Paritaire du Centre de Gestion l'augmentation du temps de travail de l'agent communal qui remplira les missions d'entretien. Ceci sera effectif dans la mesure où l'agent confirmera sa volonté d'augmenter son temps de travail pour cette mission supplémentaire. Dans le cas contraire, il sera procédé à une vacance de poste auprès du Centre de Gestion et une procédure de recrutement sera organisée.

- **Demeure du Prieuré ; dotation de l'Etat** : Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de travaux d'aménagement d'un espace intergénérationnel dans le bâtiment dénommé « demeure du Prieuré » (ancien presbytère).

Ce projet de réhabilitation est envisagé en associant plusieurs vocations et espaces :

- l'aménagement d'un espace public prévu pour l'accueil du Relais d'Assistants Maternelles, ainsi que pour les expositions et conférences (rez-de-jardin et rez-de-chaussée).
- la création de logements accessibles aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Elle propose à l'Assemblée de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2016 pour le financement de l'opération d'aménagement de l'espace public dont le coût total estimatif est de 503 771.00 H.T, correspondant à la première tranche de travaux. Ce qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Pour cette partie de travaux, elle propose le plan de financement suivant :

- DETR (30%+5% zone montagne) 166 250.00
- Subvention Conseil Général 145 862.00
- Fonds propres 191 659.00

Mme le Maire précise qu'elle a présenté ce projet à M. le Sous-Préfet en présence de Mme Grosmollard et Mme Ballansat. Ce dernier a reconnu l'intérêt de cette opération et le caractère d'éligibilité à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Il a précisé qu'il ne pourrait être retenu le financement des parties locatives pour lesquelles il est possible de prétendre à d'éventuels financements auprès de bailleurs et pour lesquelles la commune est en mesure de percevoir des loyers. Cette rencontre a permis, par ailleurs, d'aborder la mesure exceptionnelle de la loi de finances 2016 pour soutenir l'investissement public local. Dans ce cadre, une demande de dotation de soutien à l'investissement pourrait être déposée pour le 30 avril 2016 correspondant à un montant plancher de travaux de 30 000 €.

A l'unanimité des membres présents, il est décidé d'évaluer la nature des travaux qui pourraient être réalisés au commerce multi-services.

- **Echéancier relatif à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme :** La commission urbanisme présente l'échéancier fixé avec le cabinet d'urbanisme :

Début mars 2016	Réunion « Personnes Publiques Associées »
Fin mars 2016	Arrêt du PLU en Conseil Municipal
Délai de 3 mois	Retour des avis des services
Septembre 2016	Tenue de l'enquête publique
Décembre 2016 ou janvier 2017	Approbation en Conseil Municipal

Ce planning prévisionnel peut être amené à évoluer en fonction des avis formulés par les services et autres contretemps.

- **Attribution de compensation**

La loi permettant aujourd'hui de revoir l'attribution de compensation, le conseil communautaire réuni en séance le 4 février 2016 a adopté une nouvelle répartition du fait de la modification de la charge de la voirie. Madame le Maire présente la révision des statuts et demande au Conseil municipal de se prononcer. Il est décidé à l'unanimité des membres présents d'approuver la révision de l'attribution de compensation comme suit :

	Attribution de compensation précédente (selon délibération D60 du 12/05/2005)	Attribution de compensation nouvelle
Brullioles	4 478,04	- 8 401,96
Brussieu	17 778,15	10 338,55
Chambost-Longessaigne	- 4 092,50	- 23 972,50
Les Halles	- 5 419,10	- 12 430,30
Haute-Rivoire	64 690,53	44 897,33
Longessaigne	- 18 063,68	- 35 371,88
Montromant	- 13 452,56	- 26 192,56
Montrottier	- 8 040,16	- 41 640,16
St Clément les Places	- 17 314,39	- 27 926,39
St Genis l'Argentière	22 934,74	16 364,54
St Laurent de Chamousset	101 531,35	86 387,55
Ste Foy l'Argentière	515 273,72	512 606,72
Souzy	22 958,83	18 970,23
Villechenève	5 158,87	- 7 427,13
Totaux	688 421,84	506 202,04

- **Comptes-rendus des commissions :**

- **La commission « finances »** se réunira en semaine 9 pour le travail préparatoire du budget primitif.

- **La commission « Enfance et Vie scolaire »** : Mr Chevalier nous présente une synthèse du Comité de pilotage du Projet Educatif de Territoire qui a eu lieu le 03 février 2016. Il apparaît que Chambost a une bonne organisation pour les Temps d'Activités Périscolaire ; le coût est peu élevé par rapport à d'autres villages et ceci grâce aux bénévoles.

Un cahier « des péripéties » a vu le jour ; une façon amusante de tracer les souvenirs.

- **La commission « Voirie »** : Mme Grosmollard expose les travaux réalisés et retenus.

- **Questions diverses**

- ✓ **Fête de la musique** : La commission souhaiterait un peu plus d'aide de la part des membres du conseil. Il est à nouveau abordé l'idée de laisser l'organisation de cette fête à une association de la commune estimant que les élus sont là pour initier mais n'ont pas compétence à organiser des fêtes. Après en avoir débattu, il apparaît difficile de passer le relais cette année. Il est décidé de lancer les recherches pour l'organisation de cette 4ème année. Mme le Maire propose la participation d'un nouveau groupe.
- ✓ **Stade de foot** : Il y a eu une rencontre entre les élus et le Maire de St Martin Lestra. Il est envisagé de rencontrer aussi le Maire de St Barthélémy Lestra ; ces 2 villages comptant le plus de licenciés (22 pour chacun) ; au 31 janvier 2016, le club compte environ 164 licenciés.
- ✓ **Participation citoyenne** : Une réunion avec la gendarmerie a permis aux élus d'être informés sur la mise en place de cette opération de solidarité et de vigilance au sein des communes pour tenter de pallier les cambriolages. Ceci est encadré par la gendarmerie et non par une association comme l'opération « voisins vigilants ». La réflexion est reportée au prochain conseil.
- ✓ **Résultat du concours de fleurissement départemental** : La Commune de Chambost a obtenu le 5e prix en catégorie 2 du palmarès départemental et du palmarès cantons Sud et Métropole de Lyon, ainsi que le 2ème prix et pour la catégorie chapelles fleuries. Les lauréats des concours de fleurissement seront récompensés le samedi 2 avril 2016 à Fleurie.
- ✓ **Association « Les amis de la bibliothèque »** : Mme le Maire informe les élus que les statuts de l'association ont été modifiés pour mettre en place un fonctionnement collégial. De nouveaux membres ont intégré le Conseil d'administration.
- ✓ **Jardin collectif** : Il est décidé à l'unanimité d'autoriser les jardiniers à procéder à l'achat de 13 arbres fruitiers de variétés différentes pour un montant de 358,00 € qui seront plantés dans la partie réservée au jardin ainsi qu'au fond du parking de Rampeau.
- ✓ **Projet élèves BTS de la MFR de Chessy les Mines** : Ces élèves ont demandé à réaliser un projet d'aménagement sur la commune. M. Soulard a tenté en vain de les contacter.
- ✓ **Manifestation pour le départ en retraite d'Yvette Venet** : il est décidé d'inviter les anciens maires et leurs adjoints, les anciennes directrices de l'école, les personnes qui ont travaillé avec elle. Cette petite fête se fera dans la salle du conseil ; date à retenir le 4 Mars à 18 heures.

Prochaines réunions du conseil municipal : 8 mars (vote subventions) / 22 mars (arrêt du PLU) / 5 avril (vote du budget) / 3 mai / 7 juin / 5 juillet.

Fait en mairie le 15 février 2016
Le Maire